



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

3. De même, il vous demande de rendre conforme à la règle APSAD R4, le bâtiment abritant la maintenance. (12 points)

Documents à votre disposition : Sous dossier 4

Zone	Activité	Classe de feu	Superficie	Dotation de base
Secteur usinage			2800 m ²	
magasin			420 m ²	
Stockage en hauteur			250 m ²	
bureau			320 m ²	
réfectoire			75 m ²	
vestiaire			120 m ²	
atelier			280 m ²	

/ 8 points

EXAMEN : BP	Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE					
Epreuve : E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1 A PRISE EN CHARGE D'UN SITE						
Session	Repère	D1	Echelle	Durée 3 h	Coef 4	Folio 3/9
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET – DOSSIER N° 2			

Protection complémentaire :	
Ensemble bureautique du bureau	
Armoire électrique	
Stockage en hauteur	
/ 2 points	

Protection des activités particulières :	
Aire de stockage extérieur De cuivre et de stockage divers de 1150 m ²	
	/ 2 points

EXAMEN : BP	Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE								
Epreuve : E1 : INTERVENTION SUR UN SITE : E1 A PRISE EN CHARGE D'UN SITE.									
Session	Repère	D1	Echelle	Durée	3 h	Coef	4	Folio	4/9
ACADEMIE DE NANCY-METZ				SUJET – DOSSIER N° 2					

Tableau récapitulatif

Personnes ou véhicules	Moyens mis en oeuvre	Justificatifs
Employés		
Visiteurs ou ouvriers externes		
Véhicules de la société		
Véhicules externes		

/ 2 points

EXAMEN : BP	Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE								
Epreuve : E1 : INTERVENTION SUR UN SITE. E1A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE.									
Session	Repère	D1	Echelle	Durée	3 h	Coef	4	Folio	9/9
ACADEMIE DE NANCY-METZ				SUJET – DOSSIER N° 2					

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.